



Bulletin d'adhésion à l'Association des Psychologues Freudiens

L'Association des Psychologues Freudiens a été créée en février 2004, en réponse au dit « amendement Accoyer ».

Alors, comme aujourd'hui, il s'agissait que se retrouvent les psychologues, nombreux à se référer à la psychanalyse, sans négliger pour autant leur carrière.

Après le premier Forum des Psys convoqué par Jacques Alain Miller à Paris en 2004, sous le regard de Freud et de ceux qui, après lui, renouvellent l'éthique du désir, il s'agit de s'opposer aux pseudosciences qui réduisent la vie de l'esprit et du langage à des formules formatées pour un traitement ... informatique.

Psychologues diplômés et étudiants, profanes mêmes, freudiens par choix et formation personnelle, nous sommes donc engagés dans une lutte pour recréer les conditions nécessaires à la poursuite de l'aventure freudienne et lacanienne.

L'Association accueille chacune et chacun qui s'y intéresse.

Montant de la cotisation annuelle : 15€, tarif étudiant : 10€

NOM **PRENOM**
Adresse
Code postal
Ville
Adresse mail (écrire lisiblement)

Si vous souhaitez effectuer le paiement par virement, il vous suffit de demander un RIB en renvoyant le bulletin d'adhésion (par mail) à annesophiedelaleu@neuf.fr

Vous pouvez aussi payer par chèque à l'ordre de l'Association des psychologues freudiens à :

Anne-Sophie DELALEU (trésorière adjointe)
10 rue de la gare
49100 ANGERS

UNE ATTESTATION DE PAIEMENT VOUS SERA ADRESSEE PAR MAIL.